

Arrêté n° 803 CM du 10 juin 2026 portant nomination de Mme Heiva SAGE en qualité d'agent comptable de l'Office polynésien de l'habitat

(NOR : OPH26201636AC-1)

Paru in extenso au journal officiel n°131 N du 11/06/2026 à la page 1 dans la partie ARRÊTÉS DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 30/06/2026

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre du foncier et du logement, en charge de l'aménagement,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française,
ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 79-22 du 1er février 1979 relative à l'Office polynésien de l'habitat ;
Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;
Vu l'arrêté n° 167 CM du 27 janvier 2000 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé Office polynésien de l'habitat ;
Vu l'extrait n° 1 du procès-verbal n° 2-2026 du conseil d'administration de l'Office polynésien de l'habitat ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 3 juin 2026,

Arrête :

Article 1er

Mme Heiva SAGE est nommée au poste d'agent comptable de l'Office polynésien de l'habitat à compter du 1er juillet 2026.

Art. 2 *Rédaction issue de Arrêté n° 936 CM du 29 juin 2026*

Le montant du cautionnement de Mme Heiva SAGE, agent comptable de l'Office polynésien de l'habitat, est fixé à la somme de 240 000 € (deux-cent-quarante-mille euros).

Art. 3 *Rédaction issue de Arrêté n° 936 CM du 29 juin 2026*

Le ministre du foncier et du logement, en charge de l'aménagement, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 10 juin 2026.
Moetai BROTHERSON

Par le Président de la Polynésie française :

Le ministre du foncier et du logement, en charge de l'aménagement,
Oraihoomana TEURURAI

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 803 CM du 10 juin 2026 portant nomination de Mme Heiva SAGE en qualité d'agent comptable de l'Office polynésien de l'habitat](#), JOPF n° 131 N du 11/06/2026 à la page 1
- [Arrêté n° 936 CM du 29 juin 2026](#), JOPF n° 148 N du 30/06/2026 à la page 36